

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 554 du 17 mai 1963 :

n° 554

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 mai 1963

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1963

Date du numéro

31 mai 1963

### TEXTE INTÉGRAL

La Commission des examens de sortie du Centre de Formation professionnelle (Certificat d'aptitude professionnelle et Diplôme de fin d'études commerciales), session 1963, est constituée comme suit : Président : M. Paule, Inspecteur de l'Enseignement primaire ; Vice-Président : M. Berthoumieu, Inspecteur du Travail et des Lois sociales ; Secrétaire : M. Muzotte, Directeur d'Ecole ; Membres : M. Bacot, Ingénieur, délégué par le Service des Travaux publics ; M. Gros, représentant la Chambre de Commerce ; Mme Saxel, M. Orhand, professeurs au Lycée ; Mme Pottier, Directrice de l'Ecole de filles ; MM. Stamm, Hanhart, Parisse, Vidal, Zeinou, Mohamed Oubadi, instituteurs ; Mme Lecardonnel, institutrice ; Mlle Noël, MM. Hassan Ali Chirdon, Osman Mohamed, Ahmed Abdi, Aden Djama, Ismaël Djama, Yassin Abdi, Ibrahim Ahmed. Les membres de la Commission se réuniront au Centre de Formation professionnelle pour la surveillance et la correction. Surveillance C.A.P.P. : — le 27 mai à 6 h, 45 : MM. Aden Djama, Ismaël Djama ; — le 28 mai à 6 h. 45 : MM. Yassin Ali, Ibrahim Ahmed ; — le 28 mai à 15 h. 15 : MM. Aden Djama et Ismaël Djama. — le 29 mai à 6 h. 45 : M. Hanhart, Mme Pottier ; — le 29 mai à 9 heures : MM. Stamm et Parisse : — le 29 mai à 10 heures : Mme Lecardonnel et M. Zeinou. Correction C.A.P.P. : — le 29 mai à 8 heures (dessin) : MM. Bacot et Stamm ; — le 29 mai à 9 heures (épreuve d'atelier) : MM. Bacot et Hanhart ; — le 29 mai à 10 h. 30 (français) : MM. Berthoumieu et Parisse : — le 29 mai à 11 heures : MM. Stamm et Zeinou. Surveillance D.F.E.C. : — le 31 mai à 6 h. 45 : M. Vidal, Mlle Noël, M. Hassan Ali Chirpo ; — le 31 mai à 9 h. 15 : MM. Osman Mohamed, Ahmed Abdi et Zeinou ; — le 1er juin à 6 h. 45 : Mme Lecardonnel, MM. Aden Djama, Ismaël Djama ; — le 1er juin à 9 heures : Mme Pottier, MM. Yassin Abdi et Ibrahim Ahmed. Correction D.F.E.C. : Dictée-Français (le 1er juin à 9 heures) : Mmes Pottier et Lecardonnel ; Mathématiques et calcul rapide (le 1er juin à 9 heures) : MM. Bacot et Pichon. Dactylographie, sténographie, correspondance commerciale et classement : Mme Thiouloüse et M. Gros. Le 1er juin à 11 h. 15 (anglais) : Mme Saxel et M. Orhand. Le 1er juin : — à 12 heures (législation) : M. Berthoumieu ; — à 16 heures : délibération (C.A.P.P. et D.F.E.C.).